

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BENFELD
PROCES - VERBAL
DE LA SEANCE DU 4 OCTOBRE 2011

Le quatre octobre deux mille onze à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de Benfeld se réunit en séance ordinaire dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur André WETZEL, maire.

Etaient présents : Yves JEZEQUEL, Louis ZOBÉÏDE, Candide LOTT, Jean-Marc SAAS, Lucienne GILG, Jacky WOLFARTH, Mona PAJOLE, Anny DELVALLEZ, Christian PECHEUX, Xavier HUMLER, Jean-Claude AMPSLER, Richard BAUMERT, Jean-Marie BOESCH, Hava DEDE, Bruno LEFEBVRE, Alain BARTHEL, Emilie UHL, Michelle SCHWEMLING, Daniel WALTER et Sylvia LUSTIG

Absents excusés : Véronique STAUB, Patricia PERCEAU, Anne WAGNER, Daniel MESSMER et Etienne MARTIN (procuration donnée respectivement à Jacky WOLFARTH, Anny DELVALLEZ, Louis ZOBÉÏDE, Sylvia LUSTIG et Emilie UHL).

Absents : Chantal RENARD

ORDRE DU JOUR

- 1) Communiqués du Maire
- 2) Information sur les décisions prises par le maire dans le cadre de ses délégations de compétence
- 3) Adoption du procès-verbal de la séance du 6 septembre 2011
- 4) Affaires financières :
 - a) *Emprunt DEXIA : situation à l'échéance du 1^{er} novembre 2011*
 - b) *Renouvellement et modification de la ligne de trésorerie*
 - c) *Emprunt pour le financement des travaux de construction de la salle des sports*
 - d) *Formation des agents : vœu pour le maintien de la cotisation CNFPT*
 - e) *Instauration de la taxe d'aménagement*
- 5) Rapport des commissions

Le Maire ouvre la séance à 20h05 en saluant le représentant de la presse et procède à l'appel des conseillers.

1) COMMUNIQUES DU MAIRE

1) *Invitations diverses et dates à retenir*

Le maire invite les conseillers municipaux aux manifestations et réunions à venir, à savoir :

- Samedi et dimanche 8 et 9 octobre à la salle des fêtes : exposition d'oiseaux exotiques par l'AMIPEC
- Lundi 10 octobre à 20h00 : séance de commissions réunies
- Mardi 11 octobre à 19h30 à la salle des fêtes : préparation des journées d'octobre et réunion de la commission culturelle
- du 13 au 16 octobre 2011 à la salle des fêtes : exposition des journées d'octobre – vendredi à 19h00 remise des prix du concours des maisons fleuries et donateurs de sang, samedi 15 octobre à 17h00 – vernissage de l'exposition
- Mercredi 19 octobre à 20h00 : réunion de la commission de la sécurité
- Samedi 22 octobre à la salle des fêtes : bourse aux armes organisée par la section de tir de la Laurentia
- Samedi 29 octobre à 20h30 à la salle des fêtes : spectacle de Huguette DREIKAUS. Prévente des billets au prix de 10 € au lieu de 12 € à l'Office de Tourisme
- Vendredi 4 novembre à 19h00 à la salle des fêtes : remise des prix aux sportifs méritants
- Dimanche 6 novembre à la salle des fêtes : fête de la paroisse protestante

2) *Recensement de la population*

Le recensement de la population sera effectué en janvier et février 2012. Des postes d'agent recenseur sont encore disponibles.

2) *Passation de commandement à l'unité territoriale de Benfeld*

Le capitaine Daniel WALDVOGEL ayant fait valoir ses droits à la retraite au 31 août 2011, un nouveau chef de l'unité territoriale de Benfeld, à savoir le lieutenant Claude BOEHM, a été nommé par le SDIS à compter du 15 octobre 2011. La date de la passation de commandement reste à fixer.

2) **Décisions prises par le maire en matière de droit de préemption urbain :**

Aucune préemption n'a été effectuée pour les déclarations d'intention d'aliéner suivantes, à savoir :

- M et Mme Florian STIPPICH, pour une maison d'habitation, sise 10 rue des Pêcheurs
- M et Mme Yves WEICK, pour une maison d'habitation, sise 4 rue de Huttenheim
- Communauté de Communes de Benfeld et environs pour 2 terrains à bâtir industriels dans le Parc d'Activités des Nations, l'un cadastré Section AK n° 68/2 d'une contenance de 57,41 ares, l'autre Section 1, parcelles 165/17 et 166/17 d'une contenance de 17,56 ares.
- Mme Denise VETTER, pour une maison d'habitation, sise 7 rue de l'Eglise

Dans le cadre de la consultation effectuée sous forme de MAPA pour la maintenance des chaudières et des installations de climatisation dans les bâtiments communaux, l'offre de la société TECHNICHAUFFE de Benfeld pour un montant de 7 880 € TTC a été retenue.

3) ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 6 SEPTEMBRE 2011

Aucune observation écrite n'étant parvenue en mairie et aucune autre n'étant formulée en séance le procès-verbal de la séance du 6 septembre 2011 est **adopté par 24 voix** pour et deux abstentions (Jean-Marc SAAS et Sylvia LUSTIG pour absence à la séance)

4) AFFAIRES FINANCIERES

a) gestion de la dette : prêt DEXIA

Par délibération du 30 janvier 2007, le conseil municipal avait autorisé le maire à signer une modification du contrat de prêt auprès de Dexia Crédit Local, suite au réaménagement du prêt OVERTEC contracté auprès de cet organisme, notamment pour garantir l'échéance 2007, dans l'attente d'une stabilisation des index retenus.

Compte tenu de l'évolution de ces index en 2008, le conseil municipal avait réaménagé cet emprunt par une modification de sa structure (durée et indexation) permettant de garantir un taux d'intérêt de 4,61 % pour les années 2008 et 2009.

Cette structure avait été maintenue à l'échéance du 1^{er} novembre 2010, vu la différence entre les index de référence (CMS EURO à 30 ans - CMS EURO à 2 ans) qui doit être supérieur ou égal à 0,20 %.

Il en est de même à l'échéance 2011 et il n'y a donc pas lieu de procéder à un réaménagement de cet emprunt (la différence étant à ce jour de 1,27%, soit CMS 30 0 2,713 et CMS 2 à 1,441). Le taux applicable à l'échéance restera donc à 4,61 %.

Une simulation effectuée pour voir dans quelles conditions les échéances de ce prêt pourraient être définitivement stabilisées, sachant que l'encours restant à l'échéance est de 2 351 819 € et que l'indemnité de remboursement anticipé, compte tenu du taux de substitution proposé, s'élèverait à 681 000 € a été effectuée.

Compte tenu du résultat de cette simulation, la commission des finances propose de maintenir le contrat en l'état.

b) Renouvellement de la ligne de trésorerie

Mme Lucienne GILG, maire-adjoint, rappelle à l'assemblée que par délibération du 13 septembre 2005 le conseil municipal avait autorisé le maire à procéder à l'ouverture d'un crédit de trésorerie, d'un montant de 200 000 €, correspondant en moyenne aux besoins de financement d'un mois. Celle-ci a été renouvelée chaque année.

Compte tenu des importantes dépenses d'investissement à intervenir en 2012 notamment, du fait des travaux de construction de la salle des sports, la commission des finances a proposé de la porter à un montant de 500 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré

après avoir entendu les explications de Madame Lucienne GILG, maire-adjoint,

après avoir pris connaissance des conditions proposées par les différents établissements consultés,

vu l'avis favorable de la commission des finances du 29 septembre 2011,

compte tenue de la nécessité de maintenir un crédit de trésorerie pour faire face à d'éventuels besoins de fonds,

décide

de renouveler la ligne de trésorerie en retenant la proposition de la Banque Fédérative de Crédit Mutuel, dans les conditions prévues au projet de convention, indexée sur le T4M, assorti d'une marge de 1,20% et d'une commission de 0,10%, soit un montant de 500 €.

autorise

le maire à signer la convention à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat pour un montant de 500 000 € (cinq cent mille €uros)

adopté à l'unanimité

c) recours à l'emprunt pour le financement des travaux de construction de la salle des sports

Madame Lucienne GILG, maire-adjoint, rappelle que le financement des travaux de construction de la salle des sports est prévu d'être assuré en partie par le recours à l'emprunt pour un montant prévisionnel de 2 000 000 €.

Compte tenu de l'échelonnement des travaux sur plusieurs exercices, des besoins de trésorerie et des propositions de prêt effectuées par les établissements bancaires le recours à l'emprunt pour un montant de 1 000 000 € est envisagé sur l'exercice 2011.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications de Madame Lucienne GILG, maire-adjoint,

après avoir pris connaissance des différentes propositions, soit à taux variable ou à taux fixe,

vu l'avis favorable de la commission des finances du 29 septembre 2011

décide

de recourir à l'emprunt pour un montant de 1 000 000 € (un million d'euros) destiné à financer partiellement les travaux de construction d'une nouvelle salle des sports

accepte

la proposition de la Banque Fédérative de Crédit Mutuel, 67913 STRASBOURG Cedex 9, aux condition ci-après :

- montant : 1 000 000 €
- durée : 15 ans
- échéances : trimestrielles
- taux d'intérêt : taux fixe de 4,25%
- échéance : capital constant
- base de calcul : 365/365 jours

autorise

le maire à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt.

adopté à l'unanimité

d) Formation des agents : maintien de la cotisation au CNFPT

Le maire informe l'assemblée que la loi de finances rectificative 2011 envisage de ramener la cotisation versée par les employeurs territoriaux au CNFPT de 1% à 0,9%.

Cette décision entrainerait une perte de ressources estimée à près de 33,8 M€ dès 2012 et par conséquent un nombre important de jours de formation pour les agents de la fonction publique territoriale, alors que les besoins de formation des personnels, en raison des mutations et évolutions en cours et de la complexité croissante des différents métiers exercés, sont de plus en plus importants.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

après en avoir délibéré,

après avoir entendu les explications du maire,

demande

que soit rétabli le taux plafond de 1% de la cotisation versée au Centre National de la Fonction Publique Territoriale par les employeurs territoriaux pour la formation professionnelle de leurs agents

adopté à l'unanimité

e) Instauration de la taxe d'aménagement

Mme Lucienne GILG, maire-adjoint, informe l'assemblée que l'article 28 de la loi n° 2010-1658 du 29 décembre 2010 de finances rectificative pour 2010 a créé un chapitre relatif à la fiscalité de l'aménagement dans le code de l'urbanisme, qui s'applique à toutes les autorisations déposées à partir du 1^{er} mars 2012.

La réforme ainsi opérée a notamment instauré la taxe d'aménagement amenée à se substituer à la taxe locale d'équipement instaurée à Benfeld depuis 1967.

La taxe d'aménagement s'applique de plein droit au taux de 1% dans toutes les communes dotées d'un document d'urbanisme (POS ou PLU).

Le taux de TLE applicable sur l'ensemble du territoire communal pour toute construction (hors exonération de droit) a été fixé à 2% par délibération du 21 mars 1978.

LE CONSEIL MUNICIPAL

après en avoir délibéré

après avoir entendu les explications de Madame Lucienne GILG, maire-adjoint,

vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

vu le Code de l'Urbanisme, notamment l'article L 331-2,

vu le taux applicable pour la TLE sur le territoire de la commune, fixé à 2% depuis 1978,

vu l'avis favorable de la commission des finances du 29 septembre 2011,

décide

d'instaurer la taxe d'aménagement sur l'ensemble du territoire communal, à compter du 1^{er} janvier 2012 (applicable au 1^{er} mars)

de fixer à 2% le taux pour toutes les constructions et tout le territoire sans exonération totale ou partielle, à l'exception des exonérations de plein droit prévues à l'article L.331-7 du Code de l'Urbanisme

charge

le maire de mettre en œuvre la présente délibération, notamment sa notification aux services intéressés

adopté à l'unanimité

5) RAPPORT DES COMMISSIONS

Mme Anny DELVALLEZ rend compte des débats de la commission du cadre de vie du 29 septembre, notamment le lancement d'une étude pour le remplacement des agrès de l'aire de jeux de la 4^{ème} tranche du lotissement Rohan, la réfection du lavoir au Ladhof, la remise en place du calendrier de l'Avent au même endroit qu'en 2010. Les félicitations sont adressées au service « espaces verts » pour le fleurissement réalisé en 2011. Une réflexion sur les plantations à prévoir dans les bacs du centre ville est à effectuer pour 2012. Les illuminations de Noël seront maintenues comme en 2010.

Monsieur Yves JEZEQUEL informe qu'une association dénommée ACS est en cours de création pour poursuivre l'activité « hip hop » créée sous l'égide de l'espaces jeunes.

Lors de la réunion de la commission des sports du 22 septembre le planning de la salle des sports a été élaboré, de même que celui du dojo provisoire et une information a été effectuée pour les travaux de construction de la salle des sports. L'année 2011-2012 devra être une année de transition ou les différents utilisateurs seront amenés à accepter les conditions liées au chantier.

La nouvelle piste d'atterrissage du Model Club a été inaugurée le dimanche 2 octobre

Monsieur Jacky WOLFARTH présente les conclusions de la commission des travaux du 15 septembre, notamment l'avancement des travaux de la salle des sports, ou l'entreprise de gros œuvre a démarré et opérera pour une période de 3 mois, les travaux de voirie en cours (modification de circulation rue du Moulin et rue Rohan, panneau « Interdit aux poids lourds » rue de Sélestat, diverses demandes de particuliers mises à l'étude)

L'aménagement de l'entrée Est fera l'objet d'une réflexion lors d'une prochaine réunion de la commission.

Le projet d'agrandissement de l'école Briand nécessite encore quelques modifications de la part de l'architecte conseil du CAUE et fera l'objet d'une présentation lors de la prochaine séance du conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 20h35.